



Les lacs de la Folie à Contrexéville

Présentation : Cercle d'études locales de Contrexéville

Gilou SALVINI – 2023

Origine du nom « Folie »

Histoire de cet endroit

Avant la construction des lacs

Le premier lac

Le second lac

Les lacs de la folie de Contrexéville

Folie : l'origine étymologique de ce mot est à relier au feuillage où à un arbre
Soit issu du latin *folium*, pour désigner un endroit envahi par la végétation
Soit issu du vieux français *fau*, pour désigner le fayard c'est-à-dire le hêtre

L'endroit était connu au XVIII^e siècle, comme étant un pâtis ou pâquis communal, dans lequel le pâtre de la communauté du village amenait paître les quelques vaches des particuliers, comme il était de coutume.

Mais bien avant, dans l'antiquité, ce vallon et les plateaux dominants ; étaient occupés par les gallo-romains, dont plusieurs vestiges ont été découverts lors des sondages archéologiques récents.
Deux établissements ruraux de cette époque ont été fouillés, ainsi que deux tronçons de voies romaines.

C'est après l'abandon par les occupants de cette époque, que la nature a repris ses droits dans le vallon, avant que les hommes au moyen-âge, n'en fassent un pâquis, dont l'herbe grasse poussait bien, sur les limons déposés par le ruisseau d'Arceau qui descend en serpentant dans le vallon de Remivau, depuis la fontaine des Allemands. En 1836, la commune a décidé de vendre par lots, le terrain que se sont partagé les 181 familles de Contrexéville, qui y ont cultivé leur jardin.

En amont de la vallée, près de la fontaine des Allemands, une mine de charbon (du lignite) a été exploitée de 1875 à 1952. Ainsi que du gypse, qui servait à faire du plâtre.

En 1920, quelques contrexévillois y avaient encore leur jardin, avant que la municipalité ne décide en 1928 de construire une digue pour faire un lac, qui fut terminé en 1929.

Un projet initial prévoyait la construction d'un lac, sur le ruisseau de la Chaille (emplacement actuel, de la zone commerciale de la route de Bulgnéville), il fut refusé par le conseil municipal qui craignait les effluves nauséabonds et les moustiques, parce que trop près de la station thermale.

L'impact touristique du lac de la folie, prit une autre dimension lorsque la ville y implanta un chalet, loué à un commerçant. Face à l'affluence sans cesse grandissante des touristes, la ville céda le fond de commerce du chalet et envisagea de creuser en aval, un second lac lors de la séance du conseil municipal du 11 janvier 1963. Un an après, le nouveau lac était opérationnel, sa vocation d'être destiné aux activités nautiques, a fait que, depuis cette date, plusieurs créations ont agrémenté cet endroit.

Fiche technique :

Lac de 1929	Longueur du barrage	160 mètres
	Longueur du lac	565 mètres
	Largeur du lac	160 à 50 mètres
	Périmètre	1.360 mètres par rapport aux rives
	Superficie du lac	4 hectares 65
Lac de 1964	Longueur du barrage	280 mètres
	Longueur du lac	285 mètres
	Largeur du lac	268 à 140 mètres
	Périmètre	1.100 mètres par rapport aux rives
	Superficie du lac	5 hectares 56
Les 2 lacs	Longueur	890 mètres avec la digue intermédiaire
	Périmètre	2.300 mètres par rapport aux rives
	Superficie des lacs	11 hectares avec la digue intermédiaire

~~10 arpentes d'inepare L'inepare civile~~
Canton de la foulie de l'autre costé du village

allant à la fouille l'inepare du foyement de proprietaires fuir
les autres L'offensive

La Seconde

aux freres Religieux trois jours trois onces longueur 6^h largeur
Suote Chemin 13^h 1/2 ad. 8^h 3/4 les fr. Religieux d'inepare
d'inepare

aux Seigneurs six jours trois onces 11^h longueur 6^h largeur
Suote Chemin 20^h 1/2 ad. 17^h les fr. Religieux d'inepare
à la foule trois jours six onces 11^h longueur 8^h 3/4 largeur Suote Chemin
12^h ad. 9^h Marie Collot ne

Je Champs aux fourmiers d'ed. champs verale Chemin les
chemins d'inepare les pointes de. aux Mansuy, contenance des fr.
une once 11^h longueur 7^h largeur 8^h 1/2 ad. 9^h 1/2 aux. So

La premiere Pointiere de la foullie

ata Seue Mansuy cinq onces 1^h largeur cuber 2^h 8/12
1^h 1/2 pour 5^h 1/2 d. long augustin Hilaire d'inepare

Le texte le plus ancien que l'on possède est celui du remembrement de 1706, que j'avais trouvé dans les greniers de la mairie et qui est désormais conservé en lieu sûr par la commune.

Parmi les nombreux lieux-dits que possède le territoire contrexévillois, nous trouvons celui qui mentionne *Le canton de la foulie de l'autre costé du village*. Des terrains sont la propriété des frères religieux, du seigneur et d'autres tel que Henri, Marie Collot, Mansuy et Augustin Hilaire... On peut lire aussi une autre mention qui cite *La premiere pointiere de la foullie*...

Ces différentes écritures sont fréquentes pour le même lieu-dit, car le toponyme reste le même avec une racine étymologique semblable qui pourrait-être *feuille* et qui se traduit ici par *fouillis*...

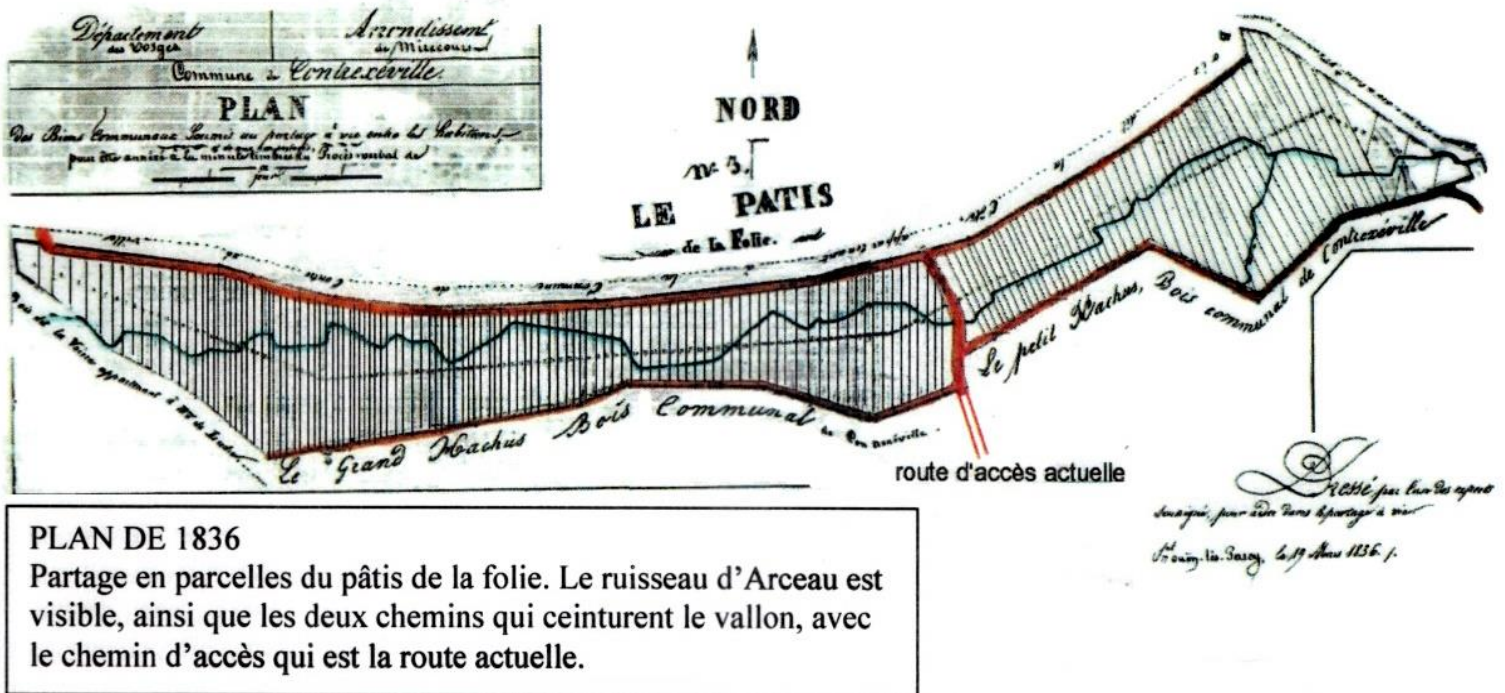
Entre Contrexéville et le territoire d'Outrancout (rive gauche du Vair) :

Le paradoxe de ce secteur c'est qu'il va à l'encontre de ce que l'on a étudié jusque là, en effet, ici ce sont les bois qui vont conquérir les espaces ; on peut apprécier leur avancée en constatant la présence des pâquis (appelés aussi pâtis⁴⁰) sur les marges des progressions forestières.

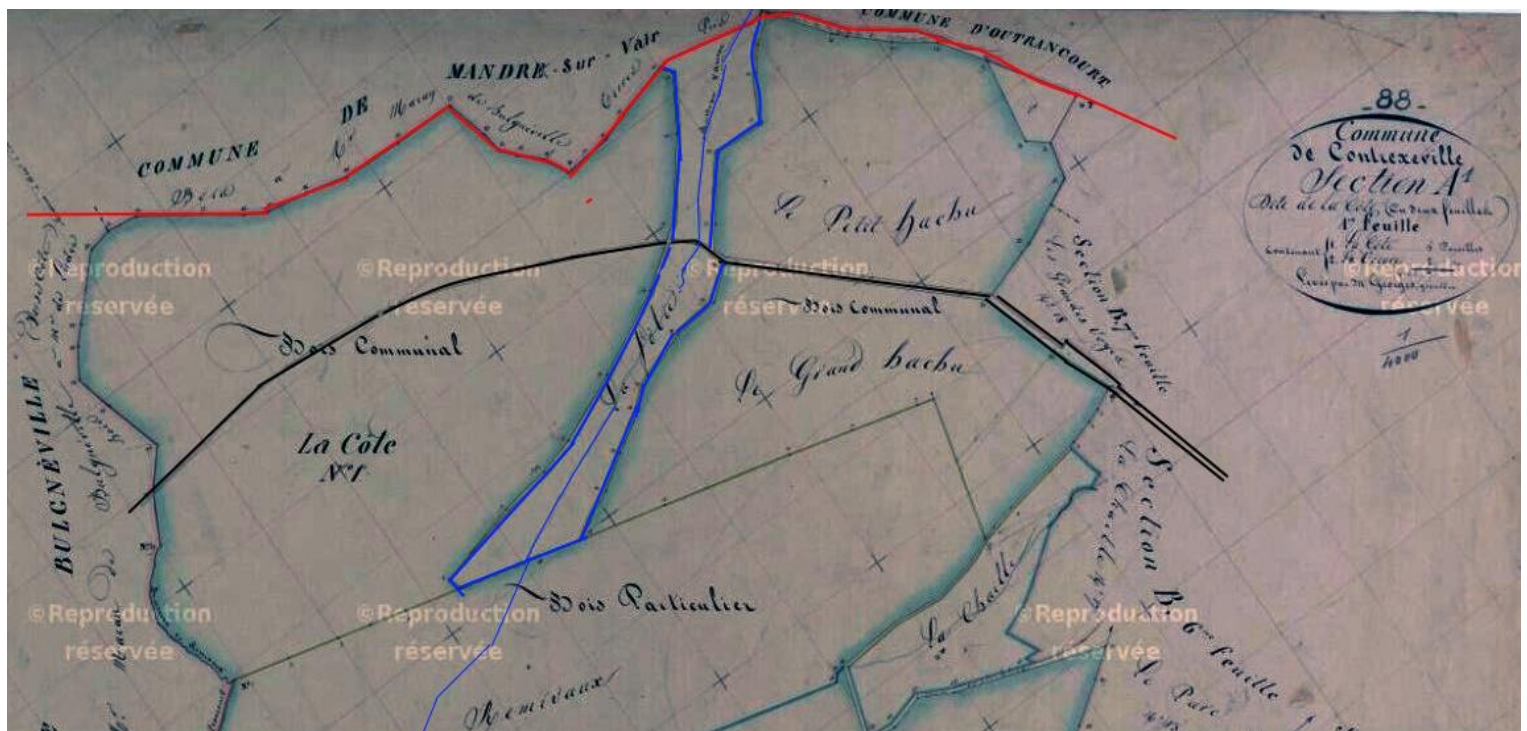
le canton voisin qui est le privilège seigneurial de la *corvée du mont*, carré D6.

Un autre pâtis, celui de la *folie* (de feuillage), est ce qui reste d'une manse de 9 hectares qui fut entouré par la forêt, le sol qui n'était pas favorable à la croissance des arbres a été réservé au pâturage, c'est ainsi qu'au fin fond d'un vallon perdu là bas dans la forêt que l'ancien pâtis a été vendu en 141 parcelles en 1836 (une par foyer). Souvent délaissés, gagnés par la forêt, les quelques jardins qui subsistaient, dont celui que mon arrière grand père le Jules Mangin allait cultiver avec ses petits enfants André et Gaston Salvini, furent transformés en lac un beau jour de 1929.

⁴⁰ Les 7 pâtis contrexévillois se situent dans cette portion de territoire et nulle part ailleurs, c'étaient des espaces où le troupeau de la communauté venait paître sous la surveillance d'un pâtre, des trochées de buissons parsemaient ces lieux qui parfois se transformaient progressivement en forêt, ou à l'inverse en cas de nécessité, ils étaient défrichés, labourés et semés bien que le sol soit peu propice à la culture.



Le cadastre de 1839 (ADV) nous montre le pâquis de la folie entouré de bleu, encastré avec le ruisseau d'Arceau dans les forêts de la Côte et du grand et petit Hachu. L'un des chemins de Contrexéville à Bulgnéville est en couleur noire, celui d'Outrancout à Bulgnéville est en rouge (ce chemin important liait Vittel à Neufchâteau).





GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 7

Janvier - Février 1998 .

L'étang de " la folie "

12 mai 1928 ; la municipalité de Contrexéville, dépouille cinq enveloppes contenant les projets financiers des cinq entreprises concourant pour :
La construction d'une digue de 130 mètres de longueur, et le creusement d'un étang de 5 hectares .

C'est l'entreprise Dijonnaise Masquart et Rossel, qui enlève le marché avec un devis de 155.130 Francs (la plus élevée des propositions était de 308.136 Francs) . Cette somme sera abaissée à 117.730 Francs, et bien sur, acceptée par le conseil municipal le 28 mai .

Le site du pâquis municipal de " la folie " a été choisi de préférence à celui du pâquis de " la chaille " , parce qu'il est plus éloigné de Contrexéville ; la crainte des moustiques et des effluves nauséabondes des marais, qui n'auraient pas manqué d'incommoder Contrexévillois et curistes, dicta la motivation du conseil municipal . Sage décision que celle de ces élus qui cependant, quelques années plus tard, accepteront qu'une décharge d'ordures ménagères s'installe au pâquis de " la chaille " ...

Quant à l'étang de "la folie " terminé en 1929 ; sa digue se révéla être défectueuse, il faudra attendre 1931 après réparations et réfections, pour que les loisirs de pêche et de canotage puissent-être pratiqués par les Contrexévillois et les curistes .

Gilou SALVINI .

D'après des documents municipaux
conservés aux archives départementales .



GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 87

MAI - JUIN 2011

Directeur de la publication G. SALVINI

ISSN : 1954-1279

Toi ma p'tite folie

Mon p'tit grain de fantaisie... Qu'avons-nous pu la fredonner cette chanson interprétée par Line Renaud en 1952. Évidemment, je vous parle d'un temps que les moins de soixante ans ne peuvent pas connaître, Contrexéville en ce temps là accrochait des projets au lampadaire de son avenir, c'était huit ans après la dernière guerre, alors que Perrier venait d'acquérir le domaine thermal, on trinquait à la santé de l'eau minérale de Contrexéville qui n'allait pas tarder à inonder le monde...

Line Renaud, venait en cure et faisait connaissance avec le lac de la Folie, mettant ainsi un paysage sur sa mélodie. Il y avait aussi Tino Rossi et Bourvil, tous descendaient au chalet du lac tenu par André Metton et sa famille, pour siroter une boisson à l'ombre sur la terrasse, dans le calme et la sérénité. La publicité d'alors affichait les activités du lac : pêche, canotage et baignade !

Le lac à il n'avait guère changé depuis 1929, date de sa création, avec ses abords marécageux ceinturés de roseaux, dans lesquels les pêcheurs se frayaient un passage pour tendre leurs appâts. Seule la digue offrait un regard sur l'étendue de l'eau, dans laquelle de téméraires plongeurs se jetaient d'une poutre solidement ancrée au sol, de là on voyait quelques barques virevolter et regagner l'embarcadère devant le chalet. Ah ! Le chalet, même vétuste et champêtre, c'était bien l'endroit le plus

fréquenté de ce vallon étroit, entouré de toute part d'arbres immenses, verts rafraîchissant en été, coloriés à l'automne, mornes et sombres en hiver, lumineux et pleins de promesses au printemps.

En 1954, la France chantait encore la p'tite folie, diffusée sur les ondes de Radio Luxembourg et Paris Inter (pas encore Europe numéro 1, qui naîtra en 1955) ; il faut dire qu'elles avaient la vie longue les chansons à succès ! comparé aux tubes de notre époque, qui sont très vite remplacés au hit-parade...

Mais l'événement de cette année, c'est la sortie du film « Ma petite folie », un parfait exemple des productions à l'eau de rose, qui correspondaient à la mentalité de cette époque où le rêve s'affichait en couleur pastel, rêve que relayait une presse de romans feuilletons dessinés ou en photos.

1-Avant toi, j'étais sérieux
Même un peu sévère
Mais tu m'as mis la tête à l'envers
Et tout est merveilleux...

{Refrain:}

C'est toi ma p'tit' folie
Toi ma p'tit' folie
Mon p'tit grain de fantaisie...
Toi qui boul'verses
Toi qui renverses
Tout ce qui était ma vie.

2- Au début j'étais surpris
Je trouvais bizarre
Que tu te lèves à minuit un quart
Pour battre les tapis...

{Refrain}

3- Je m'demande au jour de l'An
Ce qui va te plaire
Vas-tu choisir un hélicoptère
ou un éléphant blanc...

{Refrain}

4- Quand on part dorénavant
Prends-en l'habitude,
Choisis la Chine ou l'Afrique du Sud
Au moins une heure avant... !

{Refrain}

5- Quand j'invite les copains
Y d'mand'nt sans malice
Si le dîner à lieu dans l'office
Ou dans la saill' de bain...

{Refrain}

Mais je t'aime à la folie...



La distribution du film réalisé par Maurice Labro, d'après son œuvre, sur les dialogues de Michel Dulud et la musique de Norbert Glanzberg, mettait en scène Jean Bretonnière, Geneviève Kervine et Jean Tissier.

Le scénario, se résume ainsi : Raoul, moniteur d'auto-école, timide et sans le sou, s'éprend de la capricieuse Lolita, fille d'un riche sud-Américain. Désireuse d'épouser un aventurier, celle-ci propose à Raoul un mariage blanc pour récupérer la fortune maternelle. Mais l'amour va bouleverser tous les plans.

C'est précisément et aussi, en cette saison thermale de 1954, que le lac de la folie va connaître son premier lifting, dont le point d'orgue sera son baptême au début du mois d'août. La liberté de l'Est du 9 août, a retracé les festivités sous la plume de son envoyé spécial, le célèbre journaliste Jean Bossu. Je vous fais vivre cet événement en direct, tel qu'ont pu le lire les contrexévillois, à cette époque sous le titre :

Contrexéville, le baptême du lac de la Folie, a été la plus brillante manifestation artistique de la saison. Heureux prélude à un avenir plein de promesse,

Entre l'orage de vendredi et les pluies de dimanche, un ciel clément a favorisé une des plus brillantes fêtes que Contrexéville ait connue, avec une affluence vraiment inusitée.

Le lac de la folie qui jusqu'à l'an passé n'offrait rien de particulièrement alléchant, est devenu par la volonté d'une femme d'action, un des pôles attractifs de notre station thermale.

À la petite auberge miteuse a succédé un original chalet rustique, rehaussé pour la circonstance, d'une exposition de peintures modernes, œuvres d'artistes d'avant garde, MM Mouly, Dayez, Jacquemin, Marzelle et Moisset. À côté, un golf miniature allonge les méandres de ses pistes noires dans le sous-bois. Piste de danse sur la terrasse ombragée, pédalos et barques à moteur sur le lac offrent à la jeunesse un attrait constamment renouvelé.

Par surcroit, la présence de Jean Bretonnière et de plusieurs vedettes du disque et de la radio, ont donné à la journée de samedi l'éclat d'une grande soirée artistique et mondaine.

Les officiels :

Dès 17 heures les personnalités invitées s'empressaient au chalet, après avoir assisté à la présentation, au cinéma du casino, du film « Ma petite folie » présenté en avant-première.

M Ségout, préfet des Vosges, rencontrait Mme Chanaux maire de Martigny les Bains et conseillère générale, M Castille, maire de Contrexéville, le docteur Petit, premier adjoint, M Gruyelle, commandant de la station radar, M Turquet maire de St Ouen, M Demay, architecte, M Mouly, artiste peintre, M Moreau, directeur des brasseries de Vezelise, le docteur des thermes Goldzewski, M Loubet, président des eaux minérales de France, M Chauvet, directeur du Casino, docteur Contal, maire de Remoncourt et président de l'Aéro-club de Vittel, M Ducasse président des amis de Radio Luxembourg etc... Et bien entendu Jean Bretonnière et les artistes qui l'accompagnaient. L'orchestre Lespinasse prêtait son concours et M Grandmontagne assurait une sonorisation sans défaut.

Interviews et discours :

Jeune, sympathique et sachant mettre son monde en confiance, Jacques Biot, animateur de la radio, conviait au micro les personnalités présentes. M Castille, maire de Contrexéville, s'exécuta de bon cœur et retraça l'histoire de Contrexéville depuis deux siècles, évoquant pour finir les dommages causés par la guerre et les espoirs suscités par l'aide d'une puissante société des eaux minérales. Le docteur Goldzewski, célébra à son tour, avec humour et compétence, les qualités d'une eau qu'il apprécie présentement comme curiste.

Et ce fut Jean Bretonnière qui vint se plier de bonne grâce aux questions indiscretes de Jacques Biot, non sans que l'orchestre Lespinasse ait joué l'air de « la p'tite folie » que tout le monde connaît. Avec bonne humeur, il évoqua ses débuts à Pigalle et termina par ses projets, car le sympathique parrain du lac de la Folie prépare un nouveau film en couleur et une opérette que jouera la Gaieté-Lyrique.

Après le parrain, la marraine Mme Petit, fille et épouse de médecin, su donner la réplique à Jacques Biot, et mérita par sa grâce et sa gentillesse, l'accolade du parrain.

Mme Grasselin, l'animatrice, on peut dire la créatrice des nouvelles folies du lac, eut aussi droit aux baisers de Jean Bretonnière, à qui elle promit une cure annuelle dans la station.

Les discours n'étaient pas fini, M Ségout, préfet des Vosges, se réjouit de voir les aménagements du lac compléter heureusement l'équipement touristique et thermal de la région. M Loubet président des eaux minérales de France, promit son appui et l'architecte M Demay, exposa les projets à venir de Mme Grasselin.

Les invités pénétrèrent alors dans le chalet, pour signer le livre d'or : ils y furent accueillis par une aimable apparition, incarnée par la charmante vedette Jackie Darley.

Baptêmes au champagne :

Un peu plus tard le parrain et la marraine, avec quelques privilégiés, s'embarquaient sur un canot à moteur et partaient à l'aventure sur le lac. Au retour, de ce périple Jean Bretonnière accroupi sur la proue de l'esquif, brisa d'une main sûre, une bouteille de champagne, dont l'éclaboussement pétillant baptisa du même coup l'opérateur lui même. Après le baptême du lac, ce fut celui du golf miniature ; maniant le club en joueur expérimenté, notre artiste sacrifia avec une égale virtuosité la bouteille traditionnelle, puis se perdit avec sa suite dans les méandres aux multiples chausse-trappes des dix pistes cachées dans la charmille...

Au retour, la marraine eut sa récompense : une superbe gerbe de roses. Nous laisserons ensuite les hôtes du lac de la Folie apprécier les merveilles du buffet froid, pour retourner au casino où allait débiter le grand gala Jean Bretonnière.

Affluence au casino :

Jusqu'alors la journée s'était déroulée en famille. Mais la soirée vit les curieux affluer en cohorte serrée. Au casino, toutes les places étaient prises, on refusa du monde. Tour à tour, au cours de cette représentation de gala retransmise en différé par la radio, J. Biot fit applaudir d'excellentes vedettes :

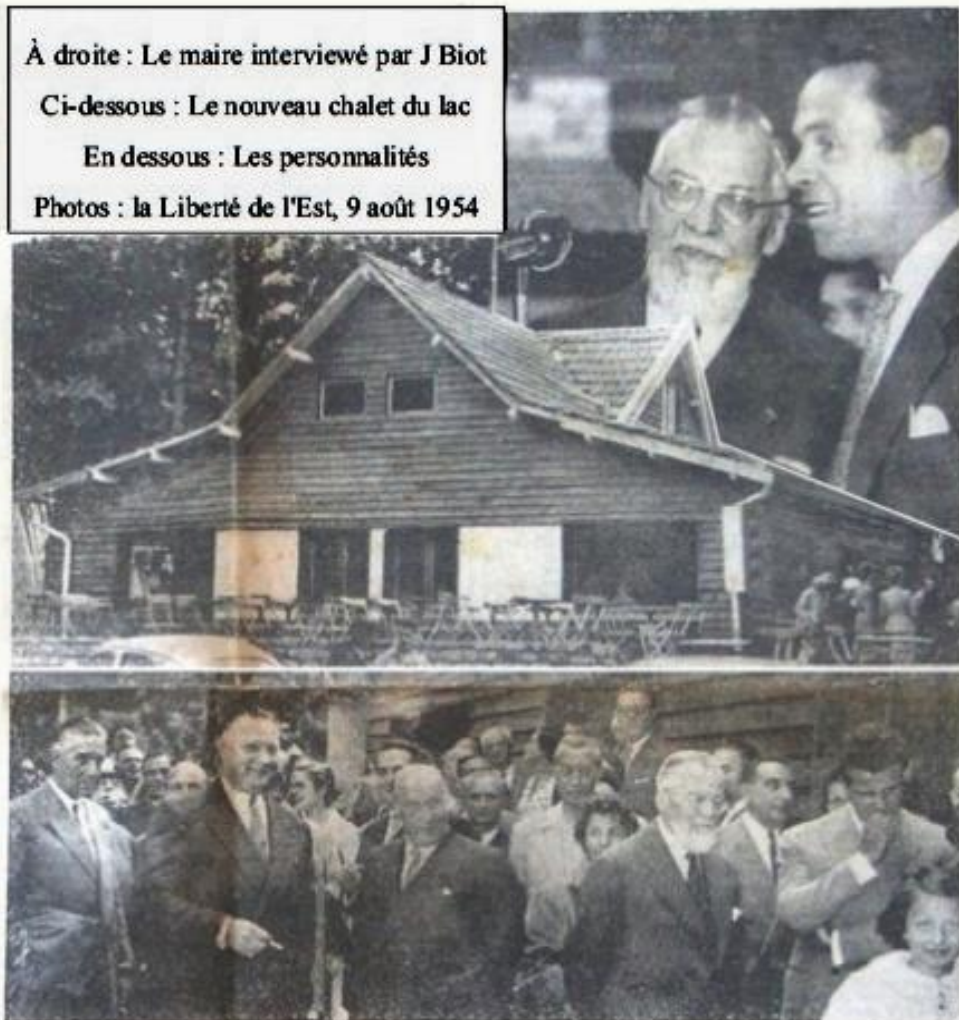
Georges Ripa, deuxième prix de la radio 54, fit merveille avec sa guitare, interprétant avec beaucoup de succès « mon pote le gitan ». C'est assurément la révélation de la saison parisienne pour la chanson de caractère. Huguette Darlys, mignonne enfant de Roanne, échappée du théâtre des Capucines, est une délicieuse fantaisiste de l'opérette. Jacques Biot, lui même se tailla une part de succès. Mais ce fut surtout Jean Bretonnière, qui autant par sa voix que par sa mimique pleine d'humour et d'allant, se fit bisser et rappeler à l'envie.

À droite : Le maire interviewé par J Biot

Ci-dessous : Le nouveau chalet du lac

En dessous : Les personnalités

Photos : la Liberté de l'Est, 9 août 1954



Embouteillage, féerie et folies du lac :

À minuit, nous nous retrouvons au lac de la folie. De toutes parts les voitures, voir les cars, venaient encombrer la route, que le brigadier Gros et ses gendarmes avaient déjà eu quelques peines à préserver l'après-midi. Oncques ne vit-on et ne verra t-on pareil embouteillage !

À la lueur rouge des lanternes vénitiennes, des couples valsaient sur la terrasse et au bord du lac, tandis que des barques invisibles promenaient leurs lanternes rouges sur les eaux. Infatigables, Jean Bretonnière et ses camarades se faisaient applaudir dans leur tour de chant. Robert Ripa chanta « Paris canaille », et Bretonnière « embrasse moi vite ».

Tard dans la nuit, malgré la fraîcheur nocturne et sous les feux de Bengale, on a dansé tant et plus ; des bee-bop et tangos, avec les bouchons de champagne qui ont gaiement sauté, le tout entrecoupé par les notes mélancoliques, venues du fond des bois, des cors de chasse de l'harmonie de Vittel.

En conclusion, Jean Bossu écrivait : le baptême du lac pourrait bien être aussi le baptême de notre station thermale renaissante !

Ci-dessous : le chanteur, cheveux gominés et regard langoureux, le costume et la cravate étaient de rigueur.



Extrait du bulletin
municipale de 1965

Maire : docteur Lutringer

LE LAC



Dans le cadre d'un programme d'aménagements propres à favoriser l'essor touristique de la Ville, le Conseil Municipal, dans sa séance du 11 janvier 1963, donnait une approbation unanime à la création, au lieu-dit « La Folie » d'un second lac, d'une superficie de 6 hectares. Cette implantation offrait le double avantage d'utiliser un emplacement faisant partie du patrimoine foncier communal et de permettre une extension naturelle et logique du lac de 3 hectares actuellement existant.

D'autre part, la Municipalité ne considéra pas comme d'un ordre mineur le fait que cette réalisation apportât enfin une solution satisfaisante au différend qui opposait, depuis de longues années, les amateurs de pêche et les fervents de la natation. Le principe fut donc admis d'attribuer à chacun des deux lacs une vocation particulière, l'un demeurant le domaine des pêcheurs et l'autre étant destiné aux sports nautiques.

Les services des Ponts et Chaussées, sous la surveillance qualifiée de M. Renaud, ingénieur T.P.E., furent chargés à la fois de l'étude des projets et de l'exécution des travaux. Ces derniers, entrepris sitôt que fut terminé le déboisement confié à l'entreprise des Frères Dévelotte, furent conduits avec une célérité particulière, en dépit d'imprévisibles intempéries et des obstacles nés de la nature du sol.

En effet, moins de six mois après l'ouverture du chantier, la digue, élément essentiel de l'ouvrage, était terminée. Son édification avait nécessité le transfert de plus de 40.000 m³ de terre compactable et l'enlèvement de 15.000 m³ de tourbe impropre à son assise, les études techniques estimant à 150.000 m³ la masse liquidé qu'elle aurait à contenir...

A l'aménagement de ce plan d'eau, n'a manqué de faire suite celui de ses rives. C'est ainsi, qu'en plus de la création de chemins bordant le lac, a été réalisée celle d'une plage artificielle comportant deux bassins cimentés dans leur infrastructure et de profondeurs respectivement calculées pour permettre aux enfants des différents âges d'accéder aux plaisirs de l'eau.

Par ailleurs, on ne peut refuser de tenir pour une heureuse initiative, la transformation en un très grand parking, d'une vaste superficie de terrain, aux abords mêmes du lac, entre la route qui en permet l'accès et la forêt immédiatement voisine.

Nul doute enfin que cet ensemble ne constitue à l'avenir un centre d'attraction apprécié, et cela d'autant que sous l'impulsion de M. MORMICHE, ingénieur des Eaux et Forêts, vont commencer dès cette année des travaux d'aménagements forestiers, créant un très attrayant lacis de promenades en sous-bois, que ne manqueront d'emprunter tous ceux pour qui la marche et la quiétude conservent un charme singulier.

Le lac de Contrexeville
en cours d'aménagement.





Vues aériennes IGN géoportail : 1958 et 1965

